

**NOUVEAU RECUEIL  
DE PLANCHES COLORIÉES  
D'OISEAUX,**

POUR SERVIR DE SUITE ET DE COMPLÉMENT AUX PLANCHES ENLUMINÉES DE BUFFON,  
ÉDITION IN-FOLIO ET IN-4° DE L'IMPRIMERIE ROYALE, 1770;

PUBLIÉ PAR

**C. J. TEMMINCK,**

CHEVALIER DE L'ORDRE DU LION NÉERLANDAIS; DIRECTEUR DU MUSÉE ROYAL DES PAYS-BAS; MEMBRE DE L'INSTITUT; MEMBRE CORRESPONDANT DES  
ACADEMIES DE STOCKHOLM, DE SAINT-PETERSBOURG ET DE BONN; DES SOCIÉTÉS ROYALES DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE LINNÉENNE ET ZOOLOGIQUE  
DE LONDRES; DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DE MOSCOU; DE CELLES DES NATURALISTES DE HAMBURG, UTRECHT, GRONINGUE, PARIS, LAUZANNE, LILLE,  
STOCKHOLM, FRANCFORT, MAYENCE, HALLE, MARBOURG, WÜRZBOURG, HEIDELBERG, MANAU, BATAVIA, PHILADELPHIE ET CAP DE BONNE ESPÉRANCE,

ET

**LE BARON MEIFFREN LAUGIER DE CHARTROUSE,**

CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR,

D'après les Dessins de MM. HUET et PRÉTBE, Peintres attachés au Muséum d'Histoire naturelle.  
ET AU GRAND OUVRAGE DE LA COMMISSION D'ÉGYPTE.

---

**VOL. I.**

---

**PARIS.**

F. G. LEVRAULT, LIBRAIRE-ÉDITEUR, RUE DE LA HARPE, N. 81.

A STRASBOURG, MÊME MAISON, RUE DES JUIFS, N. 33.

ET A AMSTERDAM, CHEZ LEGRAS IMBERT ET COMP., SUR LE ROCKIN, N. 130.

M. DCCC. XXXVIII.

## HIBOU LESCHENAULT.

*STRIX LESCHENAULT.* TEMM.

---

Planche 20.

UN petit nombre d'espèces réunies dans le genre *Strix* se distinguent de leurs congénères, par la nudité totale ou en partie seulement du tarse, et par celle des doigts. Quelques espèces munies d'aigrettes, ou *hibous*, et deux seulement à tête lisse, ou *chouettes*, font sous ce rapport exception à la règle commune. La nudité des tarses et des doigts n'est point le seul caractère qui distingue ce *Hibou* des autres espèces de cette section; les ailes relativement à la queue se trouvent beaucoup plus courtes qu'elles ne le sont chez les autres espèces aigrettées; ce caractère est d'autant plus remarquable, que c'est principalement sur la longueur comparative des ailes et de la queue, jointe à la présence ou à l'absence d'aigrettes, que les méthodistes modernes veulent baser les différences entre deux genres nouveaux qu'ils ont proposés. Nous sommes presque certains que les méthodistes de cette trempe n'hésiteront point à former un genre nouveau pour les *Strix nudipèdes*. La difficulté sera de rendre les autres caractères applicables à toutes les espèces qui y seront comprises; et nous ne voyons point comment ils s'arrangeront pour ne rien changer à leurs genres nombreux, déjà établis. Les caractères indiqués pour ces genres,

#### HIBOU LESCHENAUT.

paraissent avoir quelque valeur dans un livre, ou selon le petit nombre d'espèces qui ont servi à les former ; mais ils donnent des idées vagues, et quelquefois contradictoires, dans la comparaison d'un tel système, basé sur ce petit nombre d'êtres, avec la quantité des espèces connues dans la nature, surtout depuis que le catalogue de celles-ci augmente sans cesse par les découvertes des voyageurs.

Notre Hibou a des aigrettes assez courtes, mais elles sont bien garnies, et forment une grande touffe de plumes placée derrière et à une assez grande distance des yeux. La tête, la nuque, le dos et les scapulaires sont d'un roussâtre couleur de terre ; chaque plume de ces parties est marquée dans le milieu par une raie noire ; les petites couvertures des ailes sont variées de grandes taches noires et blanches, et cette dernière couleur est répandue sur le pli de l'aile ; les grandes couvertures du centre sont blanchâtres, et celles placées vers le corps ont à peu près la couleur du dos ; toutes les pennes des ailes et celles de la queue portent des barres transversales brunes et d'un blanc-roussâtre ; la gorge est blanche et peinte de petites mèches noires ; les autres parties inférieures du corps ont une teinte roussâtre-claire, un peu pâle sur les couvertures du dessous de la queue ; toutes ces plumes sont peintes de zig-zags plus foncés, et une large mèche noire suit la direction des baguettes ; les tarses et les doigts sont nus et couverts d'une peau bleue, chagrinée ; les dernières phalanges des doigts sont écaillées ; le bec est jaune. Longueur totale, 19 pouces 3 ou 4 lignes.

Cette espèce a été envoyée par M. Leschenault au Muséum de Paris ; elle habite les provinces orientales de l'Inde, où on lui donne le nom de *Peroun-Rotan*.



Hibou *Leschenault*.